

calice et l'hostie n'étaient point encore le complément indispensable de l'ancienne et unique pièce des armoiries de Vienne. Chaque confrérie prenait la même liberté, et l'orme ouvrait ses rameaux hospitaliers à toutes les figures, à tous les symboles qu'il plaisait à une pieuse fantaisie de choisir. M. Victor Teste nous en fournit la preuve manifeste par la description d'une petite médaille portative, trouvée sur le sol de Vienne et qui paraît avoir été frappée au XVI<sup>e</sup> siècle, pour servir de marque distinctive aux membres de l'une des trente-deux confréries dont nous avons parlé. « Sur le champ figure un ostensor de forme antique avec la sainte hostie, et aux côtés duquel sont en adoration deux anges à la tête nimbée. Sur le revers est un arbre arraché et dans ses branchages la Vierge tenant l'Enfant Jésus (1). » Il est donc positif, comme le fait remarquer M. Teste, que si l'orme était le type consacré, il n'en était pas de même des accessoires que chaque dévotion particulière était libre de varier. Ce ne fut que beaucoup plus tard, sur la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, que le calice et l'hostie passèrent à l'état de figures héraldiques et devinrent pièces inhérentes au blason de Vienne.

Le nom et les souvenirs que rappelait la paroisse de l'orme avaient disparu avec l'église de Saint-Pierre-entre-Juifs, ruinée par les protestants en 1562 et démolie en 1587. Le service paroissial avait été transféré dans l'église de Saint-André-le-Bas, et la paroisse de l'orme était devenue la paroisse de Saint-André. Une partie de la place même avait été envahie par les maisons, et ce qui en restait n'était plus connu que sous la dénomination barbare de place du Plastre. Tout conspirait à dévouer à l'oubli l'orme du vieux temps et à mettre en relief celui que la Confrérie du Corps de Dieu avait façonné à son usage.

(1) Sur les Armoiries de la ville de Vienne, article de M. Victor Teste. (*Moniteur Viennois* du 3 oct. 1856).